

M. Roger Marent

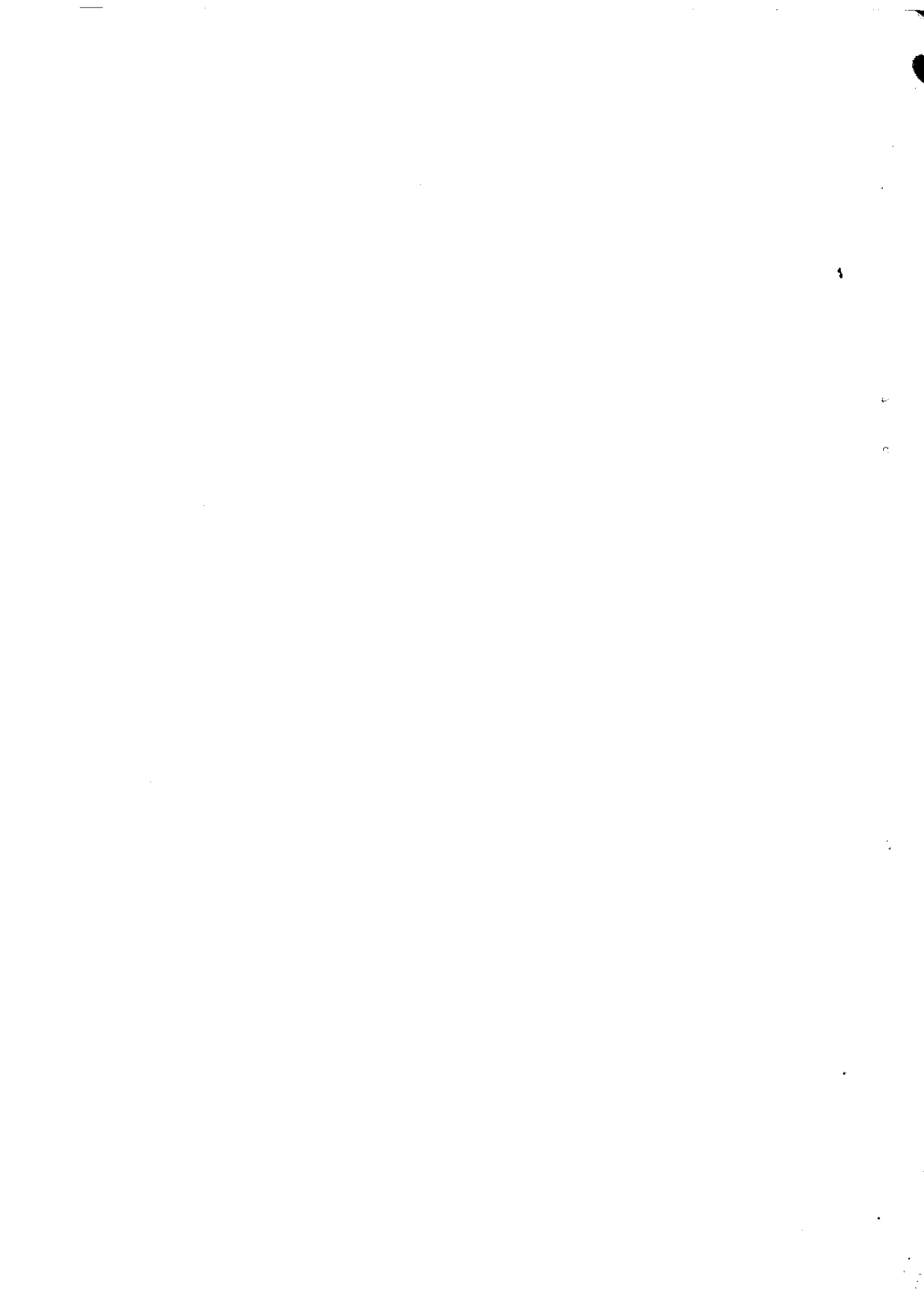
# LE PETIT CORPATUS

Bonne Année



JANVIER 1989

N°92



# Avec nos meilleurs vœux ...

De bonne et heureuse année.

Que cette année, qui commence vous apporte : joie, santé et réussite dans la réalisation de vos plus chers désirs, ce sont les vœux formulés à votre intention par toute l'équipe du Petit Corpatus et la Présidente.

G. ROUX

--:--:--:--:--:--:--:--

L'Assemblée Générale de l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou. Tous les membres de l'Association (abonnés du Petit Corpatus) sont invités à participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le Jeudi 26 Janvier à 20 H 30 salle de la mairie

--:--:--:--:--:--:--:--

## LES VŒUX DU MAIRE

Bonne et heureuse année.

1989 sera une grande année pour la France. Car si nous fêterons, le bi-centenaire de la Révolution Française, c'est aussi un grand Anniversaire pour notre commune et toutes les communes de France créées par la constituante, le 12 Novembre 1789.

Cette année doit nous amener à réfléchir sur la bonne application dans la vie quotidienne de notre pays et de notre commune, des droits de l'homme et des principes de la Liberté d'Egalité et de Fraternité qui sont inscrits dans notre devise républicaine.

Cette année va être aussi celle du renouvellement du Conseil Municipal en Mars. Je vous ferai parvenir un bilan de nos Six ans de mandat dans le courant du mois de février. Mais, déjà je pense que nous avons tous travaillé, quelque soit la liste sur laquelle nous avons été élus, dans l'intérêt de la commune et de tous ses habitants, je tiens à remercier, tous les Conseillers et employés Municipaux pour la qualité de leur travail et pour les longues heures de discussions et de travail pour le service de la commune.

J'espère que cette année 1989, verra la concrétisation d'une liste unique, qui se présentera à vos suffrages, sur un programme pour les 6 années à venir. Ce programme sera orienté sur le tourisme et sur le développement des infrastructures touristiques, l'aménagement d'un domicile collectif pour personnes dépendantes, la création d'un service de soins infirmiers à domicile et l'installation d'entreprises sur la zone artisanale.

Mon vœu le plus cher est que nous puissions travailler ensemble, par delà nos différentes racines politiques, dans l'intérêt du développement économique de notre village, pour apporter à tous plus de bien-être et plus de richesses dans le cadre de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité.

Votre Maire

G. CARDIN

--:--:--:--:--:--:--:--

Le 2 Décembre 1988

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 DECEMBRE 1988 A 20 HEURES 30

PRESENTS : MM CARDIN, ROUX, PELLISSIER, RICHARD, BALMET, SENAC, BLANC, GUEYDAN,  
GALVAIN, PAULIN, MOUSSIÉ, BONDARNAUD.  
ABSENTS : MM JOURDAN, GONTARD, DESBOIS.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 1987

VOTE : POUR : MM CARDIN, ROUX,  
PELLISSIER, RICHARD,  
SENAC, BLANC, GUEYDAN,  
GALVAIN, PAULIN,  
BONDARNAUD.

CONTRE : MOUSSIÉ, BALMET.

COMPTES ANNEXES POUR LE <del>SECTEUR</del> Régie de Transports									
Résultats reportés . . . . .	300 468,54								
Opérations de l'exercice . . . . .	4 352 625,14	3 506 557,22	20 936 060,27	4 460 270,04	300 468,54	4 460 270,04	300 468,54	4 460 270,04	
TOTAUX . . . . .	4 652 093,68	3 506 557,22	20 956 060,27	21 203 160,74	25 575 157,52	25 575 157,52	25 575 157,52	25 575 157,52	
Résultats de clôture . . . . .	732 135,24								
Restes à réaliser . . . . .			6 720 344,07	4 225 367,00	6 720 344,07	4 225 367,00			
TOTAUX CUMULES . . . . .	4 635 057,65	3 506 957,22	27 656 504,24	27 093 527,74	31 295 502,02	31 295 502,02	31 295 502,02	31 295 502,02	
RÉSULTATS DÉFINITIFS:	732 135,24		563 379,60						
Résultats reportés . . . . .	172 644,95	654 425,42							
Opérations de l'exercice . . . . .	172 644,95	654 425,42							
TOTAUX . . . . .	172 644,95	654 425,42							
Résultats de clôture . . . . .		424 720,47							
Restes à réaliser . . . . .									
TOTAUX CUMULES . . . . .	172 644,95	654 425,42							
RÉSULTATS DÉFINITIFS		424 720,47							

II. TITULARISATION : PRA Bernadette  
CALVAT Jean-Louis  
MAGNAN Pascal

III. MICRO-CENTRALE

Le Conseil Municipal approuve :

1. Le bilan révisé au 1/11/88 de l'opération d'un montant de 14 800 000 F
2. Les avenants aux marchés de BONNA MONTANER pour un montant TTC de 564 834,87 F
  - NEYRPIC CGEE DE 193 121,12 TTC
  - FESTA DE 61 639,48 TTC
  - TEMCIS DE 41 510,00 TTC
3. Approuve l'avenant à la convention de mandat de la SADI prorogeant sa  
jusqu'au 31/12/89
4. Demande la régularisation des litiges avec les particuliers.

IV. CONVENTION AVEC L'ONF

Le Conseil Municipal approuve le projet de convention permanente pour l'ingénierie, les travaux réalisés par l'Office national des forêts entrepreneur de travaux et les missions d'expert.

V. MATERIEL POUR LE CENTRE DE SECOURS

Le Conseil Municipal demande à M. SENAC d'établir avec la compagnie de sapeurs pompiers les besoins de matériel afin de faire les demandes de subvention avant fin décembre.

VI. TRAVAUX RTM

Une tranche de travaux de 150 000 F est décidée pour poursuivre les travaux de paravalanches sur Boustigue ainsi qu'une tranche de 250 000 F sur les travaux de rétablissement des terrains de la Sézia.

VII. OCCUPATION DU DOMAINE COMMUNAL

La mise à jour des occupations du Domaine Communal à usage commercial est demandée.

VIII. TERRAIN DE FOOT

Le devis établi par la DDE pour l'aménagement d'une plateforme s'élevé à 177 144,50 F.  
Une demande d'inscription est faite pour le subventionnement de cette opération.

IX. PETITION

Le Conseil Municipal apporte son soutien aux agents du centre des Impôts de La Mure dans leur lutte contre le projet de suppression de postes.

X. LETTRE DE Mlle GALVAIN

Le Conseil Municipal approuve la lettre de Mlle GALVAIN demandant que le panneau posé sur le parking rue de la paix soit modifié et qu'un panneau parking public soit mis par l'Equipement.

XI. ROUTE D'ACCES AU LAC

Une subvention a été accordée par la Région pour l'élargissement de la route d'accès au lac.  
Le Maire demande que le Conseil général subventionne ce projet à 75 % comme il l'a fait pour l'accès au lac de Monteynard.

XII. ASSAINISSEMENT

Une diagnostic de réseaux doit être fait. Une subvention est demandée pour cette étude auprès de l'Agence de Bassin et du Conseil général.

XIII. MINIMUM SOCIAL D'INSERTION

La Commune de Corps a décidé de signer la convention de mise en place d'un minimum social d'insertion.

Le 9 Décembre 1988

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 DÉCEMBRE 1988 A 20 HEURES 30

PRESENTS : MM PELLISSIER, BALMET, GUEYDAN, SENAC, ROUX, BONDARNAUD, RICHARD,  
CARDIN, PAULIN.  
ABSENTS : MM DESBOIS, GONTARD, JOURDAN, GALVAIN.  
REPRÉSENTÉS : MM MOUSSIER, UDANC.

I. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1988

LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
<i>Section de fonctionnement :</i>		
budget principal .....	+ 557 262,00	+ 433 519,38
services à comptabilité distincte .....		
<i>Section d'investissement :</i>		
budget principal .....	- 5171 628,62	- 4571 370,13
services à comptabilité distincte .....		
<i>Résultat global :</i>		
excédent .....		179 515,27
ou déficit .....		

Pour : CARDIN, PELLISSIER, BONDARNAUD, PAULIN, BLANC, ROUX

Contre : MM MOUSSIER, SENAC, BALMET, RICHARD

Abstention : M. GUEYDAN qui estimant que les annuités de remboursement d'emprunt étant élevées, déclare que les impôts devraient doubler pendant deux années et demande une pause dans les investissements.

En réponse à M. GUEYDAN, M. le Maire fait remarquer que l'analyse qu'il fait, peut paraître évidente, mais qu'il faut analyser le budget autrement. Il lui donne rendez-vous au prochain budget où il verra qu'il n'est pas nécessaire de doubler les impôts comme il l'annonce !

II. GARANTIE D'EMPRUNT PIO

Le Conseil Municipal charge le Maire de se renseigner auprès d'un notaire ou d'un avocat sur la possibilité de recours par la Commune auprès de M. VERNA.

### III. PROJET D'INSTALLATIONS SUR LA ZONE ARTISANALE

1. La société OSE s'installerait dans la partie droite du bâtiment de PIO
  2. Le reste du bâtiment avec aménagement de 2 étages serait pris par GORGY TIMING qui s'engage à fournir plus de travail à la société OSE et à créer des emplois.
  3. M. ODDOS prendra en location au 1er janvier le bâtiment relais qui servait de garage aux véhicules communaux et envisage de racheter le bâtiment de Technic-Application.
- Le Maire est autorisé à signer un compromis de vente avec M. ODDOS.

### IV. REHABILITATION DE L'ANCIEN VILLAGE DE VACANCES

Une convention est signée avec les architectes EOLE pour étudier la réhabilitation de village de vacances et prendre rang dans les demandes de subvention le nombre de villages à réhabiliter étant important.

### V. LOCATION DE MOUNTAIN BIKE

Les locations sur l'année 1988 se sont élevées à 12 439,20 F.

### VI. CLASSE DE MER

Le Conseil Municipal renouvelle son accord pour les classes de mer en 1989 échange avec Plouëc du Trieux classe CE2 et CM1 et laisse à l'appréciation des institutrices leur organisation.

---

### LES ROIS DU TROISIEME AGE

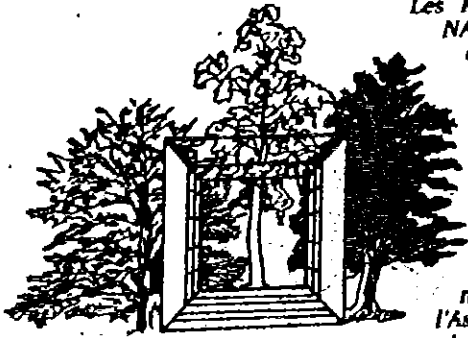
Le Mardi 10 Janvier, la permanence du club était très animée ; une soixantaine de personnes étaient présentes pour déguster la pogne des rois et pour se souhaiter mutuellement une bonne et heureuse année.

Rarement la salle avait été aussi pleine ; quelques rois et reines ont été désignés par le sort et cet après-midi s'est déroulée dans la joie et l'amitié, avec rires et chansons.

Souhaitons que de nombreuses rencontres de ce genre se renouvellent au cours de cette année.



# DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME & DU CITOYEN



Les Représentants du peuple français, constitués en ASSEMBLÉE NATIONALE, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs : afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous. En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

I. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

III. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

IV. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société, la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

V. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

VI. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

VII. Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant ; il se rend coupable par la résistance.

VIII. La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

IX. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne, doit être sévèrement réprimée par la loi.

X. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement ; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII. La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

XIII. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

XIV. Tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes, ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV. La société a le droit de demander compte à tout agent public, de son administration.

XVI. Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

XVII. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.



Que savons-nous de la Création du Monde..?  
De l'imaginer, chacun a la faculté.  
Peut-on soutenir que la Terre est ronde..?  
Son relief, en tout cas, est des plus tourmenté...  
Dans une course titanesque, et folle,  
Du magma incandescent, les monts ont surgi,  
Prenant leur assise sur la terre molle,  
Désormais, et pour toujours, figés, assagis...  
Des sciences, le chaos confond les données,  
Dans de terribles convulsions, l'Obiou est né,  
Son âge se chiffre par des millions d'années,  
Et, à l'immobilisme, il est condamné...  
Par l'érosion, l'Obiou a été épargné,  
A la roche dure, il doit sa pérennité,  
Mais, aussi, l'aspect rude et l'air renfrogné,  
Ce qui n'enlève rien à sa solennité...  
Montagne, aux formes apocalyptiques,  
Telle une sentinelle impassible,  
L'Obiou, immuable et statique,  
Aux vents, aux frimas, demeure insensible...  
L'Obiou me semble taillé à coups de hache,  
La Nature, c'est vrai, l'a peu favorisé.  
Pour l'escalader, c'est une rude tâche,  
Qui convient, seulement, aux grimpeurs avisés...  
La disgrâce physique de certains êtres,  
Par divers stratagèmes, peut être atténuée  
La beauté de l'Obiou, il faut bien l'admettre,  
N'apparaît qu'avec la neige immaculée...  
L'Obiou est souvent caché par des nuages  
On le devine, mais on ne le voit point,  
Il attend son heure, comme les sages,  
Et réapparaît, triomphant, à brûle-pourpoint...  
De puissants projecteurs, savamment disposés,  
Redonnent éclat et vie aux vieux monuments.  
Au soleil levant, l'Obiou est bien exposé,  
Et sa cime dorée est un enchantement...  
L'Obiou est le lieu d'asile pour les animaux :  
Tout en haut, les rapaces, les oiseaux de proie,  
Aux étages inférieurs, les freux et les corbeaux,  
Au pied, les rongeurs, qui s'en donnent à coeur joie...  
Dans l'Himalaya, l'Obiou serait un pygmée,  
Dans le Massif Alpin, il est parmi les grands,  
Puissant, il pourrait arrêter une Armée,  
Doux et débonnaire, il n'en est que plus grand...  
A la poursuite d'obsédantes chimères,  
Près de l'Obiou serein, passa l'Empereur.  
En son esprit troublé, que de pensées amères,  
Dûes aux pressentiments de proches malheurs...  
Hableur, celui qui dit, avec faconde :  
"Dans l'Obiou, je le sais, est caché un Trésor,"  
"Dans une grotte, obscure et profonde,"  
"Sont dissimulés de lourds coffres, remplis d'or"...  
De cette légende, j'en fais bien peu de cas,  
A terminer mon écrit, elle aura servi,  
J'espère, amis, que vous ne m'en voudrez pas...  
Si mon poème vous plaît, j'en serai ravi...

# LA RÉVOLUTION DE 1789 À CORPS SES CONSÉQUENCES

suite de l'article de Mme J. ARBOUET

Les graves et nombreux événements qui se déroulent à Paris, au cours de l'année 1789 produisent un choc psychologique parmi la population laborieuse du village.

Mal informée ne pouvant pas s'offrir "le luxe" d'un journal lorsque celui-ci paraît, très souvent ne sachant pas le lire, elle n'a pas le temps de comprendre et d'assimiler tant de nouvelles à la fois.

Celles-ci arrivent à Corps, par la "patache" petite voiture, peu confortable qui s'arrête sur les Fossés, devant la maison Dournon aujourd'hui, le café Ricard.

La patache vient de Gap, et n'a pas d'horaire fixe.

Le mauvais état de la route, défoncée par les pluies, la neige, le gel, coupée par les avalanches l'hiver est la cause de ses fréquents retards.

Les familles aisées, les responsables de la communauté : Imbert Desgranges député, François Aglot et Graduel notaires, Jean Carriol docteur en médecine, Pierre Bonthoux, Claude Sambain. P. Pellissier Pierre Bosc et certains bourgeois lisent la presse dont les articles sont censurés. La liberté de la presse n'existe pas. Au cours de leurs voyages, des rencontres avec des personnes exerçant les mêmes fonctions, ils parviennent à obtenir plus de renseignements.

Dans le village, les nouvelles se propagent de "bouche à oreille", d'un quartier à l'autre. La côte, le pied de ville, La halle, l'hôpital, Les Fossés, La ra.

Les employés de maison, demeurent "bouche cousue". Si l'on répète ce qu'on entend ou croit comprendre, c'est doucement, au coin d'une rue à la faveur de la nuit, car il faut être prudent. Le maître ou la maîtresse ne seraient pas contents !

De village en village, se déplacent les colporteurs et marchands portant sur le dos leurs ballots de marchandises diverses.

Ils racontent ce qu'ils savent.

L'inquiétude naît, grandit, et devient générale parmi les habitants car tout le monde se pose des questions.

Mais que fait donc le roi ? que lui arrive-t-il ainsi qu'à sa famille ?

Le 17 Juin Le roi s'est heurté au Tiers Etat, composé de la bourgeoisie, qui face à la noblesse et au clergé, provoque la transformation des Etats Généraux en assemblée nationale constituante.

Le 20 Juin Les députés du Tiers Etat, trouvant leur salle de réunions fermée par ordre du roi, se réunissent dans la salle du Jeu de Paume, et jurent de ne pas se séparer sans donner une constitution à la France.

Le 27 Juin Des émeutes éclatent à Paris. Le roi a peur. Il capitule devant le Tiers Etat et se réfugie à Versailles. C'est une victoire pour la bourgeoisie.

1789 est une année de disette, à Paris le pain manque. Les enfants ont faim.

Hommes, femmes et enfants vont à Versailles en criant : du pain ! du pain ! Ils exigent que le roi revienne à Paris.

Le 14 Juillet Les parisiens prennent la Bastille prison où sont enfermées les personnes par lettres de cachet.

Dans la nuit du 4 Août L'assemblée constituante abolit les privilèges féodaux. C'est la grande peur.

Journée du 10 Août Une insurrection parisienne renverse la royauté.

26 Août vote de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

2 Novembre Nationalisation des biens du clergé.

3 Novembre mise en vacances des parlements.

14 Décembre Création des assignats gagés sur les biens nationaux.

14 et 22 Décembre Lois organisant les pouvoirs locaux. La France est divisée en départements.

22 Décembre Sécularisation générale de l'enseignement en France. C'est bien une pluie d'événements qui s'abat sur la France toute entière et que la population de Corps s'efforce de comprendre. Est-ce bien dans la réalité de la nouvelle situation dans laquelle elle se trouve, que ses revendications trouveront une solution ?

Le roi pourtant né de droit divin, n'est plus jugé sur son appartenance mais sur des faits. C'est un faible. Il subit à la fois, la pression de son entourage, celle de la reine (l'étrangère l'Autrichienne) qui se permet de puiser dans les caisses de l'état, et d'une certaine catégorie de citoyens qui composent sa cour : membres du haut clergé, de la haute noblesse, contraints d'abandonner leurs privilèges.

Gouverner "c'est prévoir" La France est mal gouvernée !

Les enfants de Corps, comme les petits parisiens ont faim. Lorsque les enfants ont faim, qu'ils n'ont plus de pain à manger, que leurs parents ne peuvent plus les nourrir alors "la faim fait sortir le loup du bois".

Heureusement Parmentier vient d'introduire la culture de la pomme de terre en France appelée "la truffe blanche" pour inciter les paysans à la cultiver.

Et comme me disait ma mère lorsque j'étais enfant :

- quand on n'a pas de pain, on mange des "truffes" !

L'eau ? l'eau ? pour faire pousser le blé les truffes, éteindre le feu, viendra-t-elle ? ne viendra-t-elle pas ?

Le bourg est ravagé par un violent incendie. Le château féodal appelé "La tour du prince" n'est pas épargné. Les maisons aux toits couverts de chaume sont une proie facile pour le feu. Les Corpatus ne se découragent pas ils reconstruisent. Mais il n'y a pas d'entreprise forestière pour couper, débiter, tronçonner équarrir le bois nécessaire à fabriquer poutres, planches, meubles. Le bois pris dans la belle forêt de la Chaboulanche.

Comme les paysans battent le blé au fléau, tirent la herse et la charrue, piochent les truffes à la houe il n'y a pas de machine pour aider les ouvriers à construire les maisons. Tout se fait à la main avec des outils rudimentaires. Travail long et pénible effectué par les représentants de tous les corps de métiers.

Un nouveau matériau est utilisé pour recouvrir les toitures : la tuile fabriquée avec la glaise du Pré du Saré.

Tous les espoirs sont mis dans la construction du canal d'arrosage dont le projet a été adopté sans être encore réalisé car on prévoit que des difficultés peuvent surgir de la part des particuliers dont les fonds seront traversés par le Canal.

Et pourtant ! la communauté souhaite, veut absolument la construction de ce canal et s'applique à tout mettre en oeuvre pour sa réalisation.

Que vont faire, les Pères, les Frères, les Soeurs dépossédés de leurs biens devenus biens nationaux ?

Les Corpatus en mesurent toutes les conséquences. En réalité le clergé de Corps ne fait pas partie du haut clergé qui occupe le plus haut échelon de l'échelle sociale où l'on trouve l'évêque de Grenoble, cardinaux.

Le curé lui occupe le dernier échelon. Beaucoup de paysans travaillent sur leurs terres. Tout en souhaitant que la dîme impôt impopulaire soit supprimé, leur travail est bien rétribué, et leur aide à faire vivre leurs familles. Ils jouissent de l'estime, et de la considération de l'ensemble de la population de Corps, travaillent au développement de la paroisse et à son efficacité parmi toutes les paroisses avoisinantes.

Mais qui donnera l'enseignement religieux auquel demeurent très attachés gens de petite noblesse et bourgeois qui voient leur influence devenir prépondérante ?

Le changement de monnaie par la création des assignats (papier monnaie) remplaçant (la monnaie sonnante) facilitera-t-il les échanges entre la campagne et les villes les plus proches : Gap et surtout Grenoble ? Le commerce sera-t-il plus prospère ? Les oeufs, le beurre, le fromage, les pommes de terre livrés "aux coquetiers" seront-ils mieux payés ?

Les droits d'octroi seront-ils supprimés ? foires et marchés connaîtront-ils un nouvel essor ?

Il existe aucune industrie à Corps à l'exception d'une usine de filature et tissage à la Trinité où l'on fabrique chemises et draps et le "droquet" étoffe de laine moitié fil, très solide servant à la confection des jupes des femmes.

A l'école, comme dans les chaumières les plus reculées le mot liberté fleurit sur toutes les lèvres. Tant cherchée, tant souhaitée, tant attendue par les plus humbles, les plus malheureux trouvera-t-elle le même écho auprès des plus favorisés dans notre village ?

Etre "libres et égaux" qu'est-ce que cela veut dire ?

- marcher la main dans la main, travailler tous ensemble pour que chacun ait la part de bonheur qu'il mérite. Quel beau miroir en perspective ! Pourvu que ce ne soit pas celui aux alouettes !

C'est se familiariser avec des mots nouveaux et apprendre ce qu'ils signifient.

Bastille, lettre de cachet, privilèges, constitution, expropriation, sécularisation, illégalement.

C'est faire voisiner le mot royauté avec celui de république et penser qu'en supprimant le premier, tout marcherait mieux dans notre pays et dans notre village, si nous vivions sous le second. Une fois le choc passé les corpatus continuent de vivre, leur vie de tous les jours.

Dans le calme, ils attendent et veillent à assurer leur sécurité. Le roi demeure le chef, celui à qui l'on doit respect et obéissance parce que le pays tout entier l'a accepté comme tel !

Voilà pourquoi le 23 Août le Sieur Ambroise Pellissier dénonce les machinations odieuses des traîtres à la patrie qui font courir des dangers au royaume.

Il propose la formation d'une milice bourgeoise, composée d'hommes de bonne volonté pour résister aux entreprises de nos ennemis communs.

Le 20 Septembre Tout le monde est astreint à continuer à faire cuire son pain au four banal, affermé pour 3 ans à Pierre Dumas pour 1550 livres.

"Le droit de picot" en cas de mal façon subsiste. Il est affermé par Jean Giraud pour 1870 livres.

Pour assurer la défense de Corps et la sécurité de ses habitants une milice est créée. Elle se compose de grenadiers.

Le 16 Novembre Le Sieur Desgranges député aux Etats retenu à Grenoble donne sa démission de colonel. La municipalité doit le remplacer.

Le 24 Décembre lorsque le bruit court que des malfaiteurs doivent dans la nuit, incendier le bourg de Corps on décide qu'un certain

nombre d'hommes, armés garderont les 4 portes du village : celle de la Côte, du pied de ville, de la rue de l'hôpital et de La ra. Ils feront la police, et contrôleront la présence des étrangers. Le Sieur Desgranges prend le commandement de la troupe, composée de volontaires âgés de 16 ans et plus, armés de fusils, baïonnettes, sabres ils assureront la garde jusqu'à 7 heures du matin. Ainsi, s'achève à Corps la première année de la Révolution de 1789, très fertile en événements extérieurs beaucoup moins en événements intérieurs au village. Mais un temps précieux et bien employé par les Corpatus à la réflexion, et qui vivent dans l'espoir de jours meilleurs.

à suivre...

---

## NOËL A LA MAISON DE RETRAITE

Le Samedi 17 Décembre, la Maison de retraite Marthe et Albert HOSTACHY, ouvrait ses portes, au conseil d'administration, aux familles de ses pensionnaires, au club du 3e âge et au conseil municipal, pour fêter ensemble, un peu en avance "Noël". La salle à manger, agréablement décorée, accueillait tout ce monde et le couple "Les Ménestrels", la chorale de Corps et un jeune organiste qui assuraient l'animation de cette après-midi. L'ambiance était joyeuse et le goûter offert en commun avec le club du 3e âge était très apprécié : tartes ; gâteaux ; choux à la crème, mandarines, boules au chocolat et clairette étaient au programme de ce sympathique arbre de Noël, organisé par Mme TURC directrice de l'établissement et le personnel. Cette réunion était présidée par la doyenne, Mme Maria FRAIOLI âgée de 95 ans, pensionnaire de la maison de retraite depuis sa création. La nombreuse assistance a apporté gaieté et chaleur à cette fête de Noël et tous ses vœux de bonne et heureuse année.



## **L'EMPIRE**

Le 26 Octobre 95 le Directoire succède à la Convention et les religieux sont pourchassés de plus belle. 82 seront déportés dans la région.

En 1798, après la prise de ROME par le Général BERTHIER, le Pape Pie VI est emprisonné à VALENCE, où il meurt le 29 Août.

Sous le règne de Napoléon, le célèbre mathématicien Joseph FOURIER est nommé Préfet de l'Isère. Il fait construire la route du Lautaret, réorganise l'enseignement secondaire, faisant de l'Ecole Centrale de GRENOBLE l'un des premiers lycées de France. Il dynamise l'Université, crée une école de droit et une de médecine en 1805, puis des facultés de droit, de lettres et des sciences en 1808. Il relance aussi l'économie et les industries.

Les trois départements du Dauphiné se montrent très Bonapartistes, fournissant sans hésitation des soldats aux Armées Impériales.

En 1814, l'Armée Autrichienne entre à GRENOBLE, après la bataille de VOREPPE perdue le 11 Avril par le Général MARCHAND.

Le 1er Mars 1815 Napoléon débarque à GOLF JUAN, le 7 il arrive à LAFFREY, où la garnison, le 5ème de ligne se rallie à lui. A EYBENS, le 7ème de ligne, basé à GRENOBLE rejoint Napoléon, et les habitants de GRENOBLE ouvrent la porte DE BONNE pour accueillir l'empereur. Mais cent jours plus tard, après WATERLOO, le Dauphiné est envahi et GRENOBLE se rend le 9 Juillet aux armées Austrosardes, après une défense héroïque. C'est à cette époque que Jean-Baptiste VIANNEY est ordonné prêtre, avec beaucoup de réticences, à GRENOBLE. Il se fera connaître sous le nom de Curé d'ARS.

En 1822, François CHAMPOLLION, né dans les Hautes-Alpes en 1790, et qui avait accompagné Napoléon en EGYPTTE perce les mystères des hiéroglyphes de la pierre de Rosette. En 1828 il s'embarque de nouveau pour l'Egypte.

En 1827, STENDHAL, qui avait sacrifié sa fortune à la cause de Napoléon, publie son premier roman, ARMANCE.

## **LA RESTAURATION ET LE SECOND EMPIRE**

Le 21 Novembre 1825, GRENOBLE accueille le dernier Dauphin de France, le Duc d'ANGOULEME. Mais la nouvelle monarchie reproche son Bonapartiste à la ville et fait fermer sa faculté de Lettres et son Ecole d'Artillerie.

Lorsque le Général DONNADIEU fait exécuter l'avocat DIDIER, un illuminé qui voulait prendre GRENOBLE aux cris de "Vive l'Empereur", la ville devient ouvertement hostile à la nouvelle monarchie, et on nomme à la Préfecture de l'Isère un royaliste zélé, le Baron d'HAUSSEZ, qui fait élire 6 royalistes aux six sièges du département en 1824. Mai en 1829, LAFAYETTE, considéré comme un champion de la démocratie est chaleureusement accueilli dans de nombreuses villes du département. Aussi, en 1827 et 1830, c'est logiquement que les libéraux gagnent des points aux élections.

Les trois glorieuses des 27, 28 et 29 Juillet amènent la Monarchie de Juillet au pouvoir et avec elle le règne des bourgeois. A GRENOBLE, le bourgeois Casimir PERRIER, fils de Claude PERRIER qui avait accueilli les révolutionnaires en 1788, devient président du conseil en 1831. Homme impétueux et autoritaire, il veut "endiguer le torrent révolutionnaire par la force".

En 1832 le Préfet, Maurice DUVAL fait disperser une manifestation par le 35ème de ligne. Les événements tournent mal et on dénombre 26 morts. Aussitôt le maire RIVIER obtient le départ du 35ème, remplacé par la Garde Nationale.

La région est gagnée par les idées républicaines, et grèves et émeutes se multiplient. La révolution de 1848 et surtout les nouvelles lois sur les conditions de travail sont accueillies avec enthousiasme. Mais en 1851, Napoléon III réussit un nouveau coup d'état. Le nouveau régime est très mal accepté et doit faire face à des révoltes armées. Mais le prince président amadou les opposants et il est largement plébiscité en 1851 et 1852. En 1852 et surtout en 1860, la population grenobloise lui réserve un accueil enthousiaste.

En 1851, le Général grenoblois Alexandre RANDON est nommé Gouverneur Général de l'Algérie. Il gagne son bâton de Maréchal en "pacifiant" la Kabylie. Pionnier de l'intégration, il proposait l'élection de députés musulmans à l'Assemblée Nationale. Mais il n'est pas suivi et démissionne en 1858. Il sera nommé Ministre de la Guerre et décèdera à Genève en 1871.

En Egypte, le docteur Grenoblois Antoine CLOT organise un service de santé et développe l'instruction publique. Le Pacha d'Egypte le surnommera CLOT-BEY.

En 1859 NAPOLEON favorise la réunification de l'Italie. Un an plus tard les savoyards votent le rattachement à la France à une large majorité.

En 1812 Louis VICAT invente à GRENOBLE le ciment artificiel. En 1825 Marc SEGUIN construit le premier pont suspendu sur le Rhône, puis celui sur le Drac près de GRENOBLE.

En 1856 on inaugure l'axe de chemin de fer PARIS - LYON - MARSEILLE. GRENOBLE y est rattaché à la hauteur de SAINT-RAMBERT-D'ALBON. Malheureusement GRENOBLE n'est pas relié à l'Italie, et c'est CHAMBERY, grâce au tunnel de Fréjus qui devient le carrefour des Alpes.

STENDAHL meurt en 1842, tandis que BERLIOZ (1803-1863), les peintres grenoblois Ernest HEBERT (1817-1908) et FANTIN LATOUR (1836-1904) et le peintre Hollandais JONGKIND (1819-1891) qui mourra à l'hôpital psychiatrique de SAINT-EGREVE, animent la vie culturelle de la région.

### **LA REVOLUTION DE LA HOUILLE BLANCHE**

Dès 1837, on utilise les chutes d'eau pour produire de l'électricité. Ainsi dans la vallée du Grésivaudan où de nombreuses fabriques de papier l'utilisent, à URIAGE aussi, où une cascade 80 m alimente la cimenterie VICAT dès 1863. Mais c'est en 1869 que l'ingénieur centralien Aristide BERGES (1833-1904) réalise avec l'aide du Docteur MARMONIER le pas décisif. Il installe au dessus de LANCEY une conduite forcée de plus de 200 m. de dénivellée, alimentant une turbine qu'il conçoit lui-même et fait réaliser chez Casimir BRENIER à GRENOBLE.

En 1883 l'ingénieur parisien Marcel DEPRESZ, invité par le maire Edouard REY, inaugure la première ligne haute tension (2231 V) entre JARRIE et GRENOBLE (14 km).

GRENOBLE se veut la capitale de l'hydroélectricité et le jeune maître de conférence Paul JAMET de l'E.N.S. organise des cours du soir sur l'électricité dès 1892. Ses cours sont littéralement pris d'assaut et on décide de créer un cours permanent et d'ouvrir un laboratoire. De là naîtra l'I.N.P.G. en 1901.

A partir de 1869, la vallée de la Romanche devient une sorte de petite Rhur où les papeteries font florès.



A GRENOBLE, André VEYRET, gendre de Casimir BRENIER, développe l'entreprise de son beau-père, qui devient NEYRPIC en 1878. Par ailleurs Aimé BOUCHAYER (1867-1928) se spécialise dans la construction des conduites forcées. En 1886 le normand TOUSSAIN HEROULT obtient de l'aluminium par son électrolyse et invente en 1900 à FROGES le four électrique en acier qui permet l'industrialisation. Il est secondé dans son entreprise par un administrateur remarquable, A.R. PECHINEY (1833-1916).

Aussi la ville se couvre de chantiers et de nombreux Italiens viennent y travailler. De 42 600 habitants en 1872 la population passe à 68 615 en 1901 et 77 438 en 1911.

L'alpinisme se développe aussi dans la région. En 1864 l'anglais Edouard WHYMPER franchit la brèche de la Meije (3358 m), puis la barre des Ecrins (4401 m.). En 1870 l'américain A.B. COOLIDGE escalade le pic central de la Meije ou Doigt de Dieu (3974 m). Quant au Grand Pic ou Meige Occidental, il reste inviolé jusqu'en 1877 où le languedocien CASTELNAU et le dauphinois Pierre GASPARD réussissent l'exploit. Le Club Alpin Français est fondé à PARIS en 1874, et simultanément la section de l'Isère.

Venu de Norvège le ski gagne la France, où le parisien DUHAMEL s'y essaye le premier en 1878 au dessus d'URIAGE, bientôt imité par les grenoblois à CHAMROUSSE et par les militaires à BRIANÇON, avec l'aide d'instructeurs scandinaves. On construit les premiers chalets de France à ROCHE BERANGER et aux SEPT LAUX. Les stations thermales d'URIAGE et de VILLARD DE LANS connaissent un vif succès.

Reçutriomphalement à GRENOBLE en 1872, GAMBETTA jette les fondements de l'Etat laïc en 1878 à ROMANS. En 1879 la séparation de l'Eglise et de l'Etat est enterinée et en 1903 le Ministre de l'Intérieur ordonne l'expulsion des Chartreux qu'il considère comme des commerçants. Encouragés par la population, ils décident de rester, et la troupe les délodge manu militari. Ils ne reviendront qu'en 1940.

L'Isère compte alors 4 parlementaires célèbres : Joseph PAGANON (1880-1937), Léon PERRIER (1873-1948), Gustave RIVET (1848-1936) ancien secrétaire de Victor HUGO, et Antoine DUBOST (1844-1921), Président du Sénat

...  
*Suite dans le prochain Numéro*

---

#### KUKLOS =====

L'Assemblée Générale du KUKLOS aura lieu le Samedi 21 Janvier à 17.30H, salle de Réunions de la Mairie et sera suivie d'une projection de DIAPOS sur le TIBET.

---

#### BIBLIOTHEQUE =====

L'Assemblée Générale de la Bibliothèque aura lieu, le Samedi 21 Janvier à 16H30, dans ses locaux. Tous les adhérents sont invités à y participer.

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES

32, Rue Saint-Arey - BP 100

05008 GAP CEDEX

Tél. 92 52 28 11

CABINET

Reference à rappeler

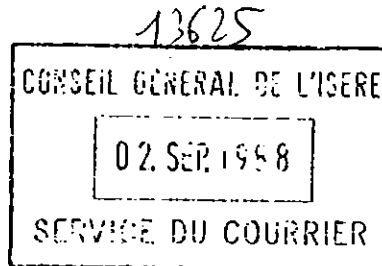
N° 1862

CAB/MB/MTM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Gap, le 31 AOUT 1988

*Pour information*



Monsieur le Ministre,

Par courrier en date du 6 Juin 1988, vous avez appelé mon attention sur la qualité des eaux du DRAC et de la SOULOISE.

Il est en effet indéniable que les analyses de suivi de ces deux torrents révèlent, lors des pointes saisonnières de fréquentation touristique une pollution incontestable. Celle-ci est due à un accroissement brutal de la charge polluante déversée par les Communes, les villages de vacances, campings et stations de sports d'hiver qui se produit lors des basses eaux (prélèvements pour l'arrosage en été, étiage d'hiver).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Département, conscient de ce problème et de l'intérêt que présentent les cours d'eau pour le tourisme, la pêche et les sports d'eau vive, mais également pour l'agriculture et la desserte en eau potable des populations, a engagé plusieurs opérations d'envergure pour traiter ce problème.

Une priorité a été donnée ces dernières années au bassin versant de la Durance et au Lac de Serre-Ponçon, mais le DRAC et la SOULOISE ne sont pas oubliés dans les études, ni dans les équipements.

La pollution de la SOULOISE est essentiellement due au mauvais fonctionnement de la station d'épuration de SAINT-ETIENNE-EN-DEVOLUY. Cette station fait actuellement l'objet d'un suivi particulier, et son agrandissement est d'ailleurs envisagé pour 1989.

En ce qui concerne les problèmes de pollution du DRAC, ils devraient être sensiblement améliorés avec la construction des stations d'épuration de SAINT-LEGER-LES-MELEZES, SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS, la Plaine de CHABOTTES, ANCELLE, SAINT-MICHEL-DE-CHAILLOL et SAINT-BONNET.

.../...

S'il n'est pas possible dans l'immédiat de remédier à la situation actuelle en raison des crédits nécessaires pour mener à terme les opérations proposées, toutes les dispositions sont prises pour garantir le bon fonctionnement des stations existantes et rechercher le financement des opérations prioritaires pour la protection des cours d'eau.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Monsieur Alain CARIGNON  
Ancien Ministre  
Président du Conseil Général  
de l'Isère

LE PRÉFET



Michel SOULIÉ

#### LE PERE NOEL A LA MATERNELLE

Le dernier jour de classe de l'année à l'école maternelle a été marqué par la visite du père Noël, venu distribuer le goûter offert par la municipalité et les jouets que l'association de parents d'élèves avait placés dans sa hotte.

Les enfants émerveillés ont pu dialoguer avec le père Noël, le toucher, l'embrasser et surtout lui rapeler les jouets, qu'ils lui avaient commandés pour le soir de Noël. Ils ont été très sages, aussi, il a certainement tenu ses promesses.

La veille, toute la classe, ainsi que le cours préparatoire et le cours élémentaire 1ère année s'étaient rendu au cinéma à La Mure, pour assister à la projection du film de Walt Disney : "Bernard et Bianca" et sont revenus enchantés. Un goûter a été offert à tous les élèves, un repas de fête était servi à la cantine, c'était une façon agréable de fêter Noël à l'école.



## PRESENTATION DE LA FOULEE VERTE 1989

Le Samedi 7 Janvier à la salle Obiou du village de vacances, M. Jean BLANC, président de l'Office du Tourisme, responsable de l'organisation de la Foulée Verte avait convié toutes les personnes de cette célèbre course pédestre en 2 étapes, qui a lieu tous les ans, le dimanche et lundi de Pentecôte. La soirée débutait par la projection du film vidéo, tourné lors de l'épreuve 1988, et Jean BLANC présentait ensuite la "cuvée" 1989.

Suivant la même formule : le dimanche course du tour du lac, et le lundi montée de la Salette.

Cette épreuve a été retenue pour le classement international de la montagne, seule épreuve française sélectionnée.

Cette course prend de l'importance et demandera une organisation renforcée, avec accueil de coureurs étrangers et animation à prévoir pour les soirées.

De nombreuses idées ont été lancées et certaines retenues, entre autre une soirée costumée, sur le thème du bi-centenaire de la Révolution.

Il est souhaitable aussi de voir se former une équipe de corpatus pour participer au challenge par équipe (minimum 10 personnes).

Les intéressés sont priés de s'inscrire à l'Office du Tourisme. Les participants partageaient ensuite la pogne des rois et les têtes couronnées arrosaient leur royauté éphémère dans une chaude et chaleureuse ambiance.



## CONCOURS DE BELOTE

Le football-Club de l'Obiou organise le Samedi 21 Janvier à 20 H 30 Salle Polyvalente un concours de belote. Nombreux lots : agneau, jambon, volailles, etc...

**“ne soyez  
pas  
étranger  
aux  
touristes!”**



*Beauté des paysages, diversité des climats, qualité des sites: grâce à ses richesses naturelles, la France devrait être le premier pays touristique dans le monde.*

*A l'approche du marché unique européen, la France se doit d'offrir aux touristes un accueil à la hauteur de leurs espérances.*

*Hôteliers, restaurateurs, commerçants, professionnels du tourisme, c'est à vous d'être les meilleurs par les prix proposés et les services rendus.*

*Dans les magasins, sur la route et dans la rue, c'est à nous d'être les plus chaleureux et les plus accueillants.*

*Alors, dès aujourd'hui, ne soyez pas étranger aux touristes!*

gréta **sud isère**  
FORMATION CONTINUE ÉDUCATION NATIONALE

# **cours d'anglais**

à Corps

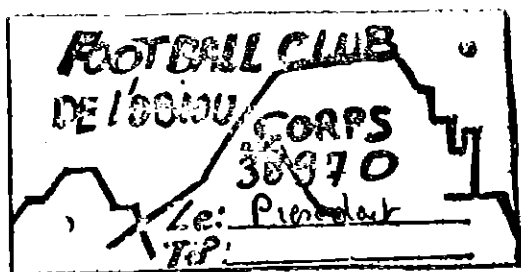
**réunion  
d'information**

LUNDI 23 JANVIER

A 15 H 30

SALLE DE LA MAIRIE

avec la collaboration  
de l'équipe municipale.  
Y seront décidés entre autres,  
les horaires des cours,  
le calendrier de  
la formation...



Saison 1988 - 1989

Poule C									
		Pts	J	G	N	P	p.	c.	
Pont-Claix - Pierre-Chât.	.....	5	1						
Vif FC - Eybens FC	.....	3	3						
Susville AS - UO Portugal	.....	5	1						
Gavet FC - Corps O.	.....	0	0						
Monteynard - N.D. Mésage	.....	0	4						
Jarrie Ch. - N.D. Vaulx	.....	1	3						
1. Eybens FC	.....	27	11	5	4	1	27	11	
2. N.D. Mésage	.....	26	10	7	2	1	27	11	
Pont-Claix	.....	26	11	7	1	3	26	15	
4. Corps O.	.....	24	11	3	7	1	20	17	
5. Gavet FC	.....	23	10	5	3	2	23	10	
Pierre-Chât.	.....	23	11	5	2	4	21	26	
7. N.D. Vaulx	.....	19	10	2	5	3	16	18	
Susville AS	.....	19	11	3	2	6	19	23	
9. UO Portugal	.....	17	9	3	2	4	16	20	
Monteynard	.....	17	11	1	4	6	17	30	
11. Vif FC	.....	14	9	1	3	5	12	27	
12. Jarrie Ch.	.....	13	10	0	3	7	10	26	

Bilan sportif au 13/12/88

Equipe Séniors 1

2e Division Poule C

Equipe qui joue les 1er rôles dans le championnat de District, sous la responsabilité de J.P BARBE elle espère jouer en division supérieure pour la saison 89 - 90

Equipe Séniors 2

4e Division poule B

4 victoires 2 nuls 5 défaites (Bilan honorable)

Equipe très jeune qui sous la direction énergique de Franck VELENSEK et Luc REYNIER, fait mieux que se défendre.

A revoir en fin de saison.

Equipe pupilles et poussins

Sous la direction de Roger PAULIN les jeunes font des progrès. L'essentiel pour le moment n'est pas de gagner systématiquement mais de jouer. Au niveau de l'encadrement de cette équipe il ne faut pas oublier le rôle important de Joël.

Le club remercie la municipalité pour l'effort fait pour la promotion du sport dans la Commune (Transport des enfants le samedi et aménagement du stade)

Merci Messieurs, Mesdames.

Le 4/9/88 victoire de CORPS dans le Challenge

\* Christian PORCERO : tournoi de foot a 11 avec la participation du FC Mens de l'AS Beaumont de Pt de Claix de la mutualité agricole et bien sûr des 2 équipes de CORPS.

\* Christian PORCERO joueur de l'ancien club de CORPS, l'ASCO football disparu tragiquement en 1970. C'est pour cela que Monsieur et Madame PORCERO ainsi que dirigeants du FC OBIOU tiennent à l'organisation de ce Challenge pour que la mémoire de Christian, jeune sportif, énergique et sympathique, reste parmi nous.

Le Président du F.C.O

H. FERRIERE

CORPS

Le Foot

Un peu d'histoire

D.L. Avril 1964

**Après un bon match de football**



*Après le match qui opposait les vétérans à l'équipe première de Corps les deux formations posent pour la photo.*

Amis CORPATUS A VOUS DE  
RECONNAÎTRE CETTE BANDE DE  
JEUNES





# NOEL CHEZ LES POMPIERS

Pour fêter Noël, dans la grande famille des pompiers, ceux-ci se sont réunis le dimanche 18 Décembre pour partager avec leurs épouses et leurs enfants une raclette, suivie d'un goûter, au Centre de Secours, au cours duquel le Père Noël est venu faire sa distribution de jouets. Avec joie et émotion, chaque enfant a reçu son cadeau de ce généreux Père Noël ainsi qu'un copieux goûter. Cette rencontre familiale s'est déroulée en présence du Lieutenant Roger RIVIERE, du Docteur Gérard CARDIN, maire et conseiller général et avait été organisée par l'Amicale des Pompiers, présidée par M. Michel GEISSER. Après être souvent à la peine, cette journée de détente a été appréciée par les sapeurs-pompiers et leur famille et troublée malgré tout par une évacuation sanitaire (sans gravité heureusement).



## 95 BOUGIES POUR LA DOYENNE

Pour les 95 ans de Mme Maria FRATOLI née le 15 Novembre 1893, le Dr Gérard CARDIN, maire et Mme Gisèle ROUX, 1er adjoint se sont rendus à la Maison de retraite pour lui souhaiter un bon anniversaire.

Toute émue, elle les a reçu dans le grand salon et a accepté avec joie un superbe azalée offert à cette occasion et tous les meilleurs vœux de bonheur et santé formulés à son intention.



## B A R B E

Certains patronymes ne doivent pas être confondus avec celui de BARBE : BARBAN (famille de Navette, en Valgaudemar), BARBARIN (une famille à la Chabannerie de la Salette, une autre famille à St Julien de la Salette dont un descendant est venu à Corps au XVIIe siècle), BARBE (alias Bardo, Bardo-Barbillon, Bardou, Bardet... assez nombreux à Corps), BARBIER (alias Barbut).

Au contraire, sont des BARBE : les BARBE-JEULE, les BARBE-FIRMIN (alias Firmin) et les BARBE-BAYLE. Nous commencerons par eux, et continuerons par les BARBE tout court dans les prochains numéros.

### BARBE-BAYLE

La famille, parfois appelée Barbe de Beaufin, est originaire de Beaufin.

PIERRE, °av 1643; hab Beaufin; +av 1686

├— Thérèse Barbe; +ap 1702  
├— Catherine Barbe x av 1688 Jacques Chevanus

PIERRE, dit Barbe de Beaufin; °av 1661; cultivateur Beaufin; +av 1730

x av 1689

Marie FOURNY fa Michel; °av 1674; test 22.5.1694 Me Bernou, C; +1694/1730, prob 1709

├— Esprit; °1669/1689; hab Beaufin; +ap 1730  
x 1707, CM Me Bernou, C, Isabeau Falavel  
├— f (prob une des deux suivantes)  
x av 1730 Jean Hostachy; hab Aspres lès Corps; +ap 1730  
├— Isabeau; °1669/1694  
├— Marie; °1669/1694

PIERRE, dit Barbe de Beaufin; °Beaufin 1708; cordonnier C

x C 14.11.1730, CM 15.10.1730, Me Blanc La Nautte

Marguerite MATHIEU; fa François et Magdeleine Allouis; °C 13, b 15.9.1713; (♂)

├— Pierre; °C 9, b 10.9.1735  
├— Madeleine  
├— Marie

### Non rattachés :

ESPRIT; hab Beaufin; +av 1688

JEANNE; citée m 28.9.1688

Nous trouvons deux familles BAYLE aux Payas (Pellafol ou La Salette ?) et à Ouet; il ne semble pas s'agir de BARBE-BAYLE.

---

### BARBE-JEULE

La famille n'est pas de Corps.

CLAUDA x 4.3.1646 Pierre BARDOU-NALEN

## BARBE-FIRMIN

PAUL; °1635; b prot; Me apothicaire C; abj C 29.9.1685; +1691/1716  
x prot ca 1669

Catherine BARBIER (ou BARBUT); °1635; b prot; abj C 29.9.1685; +1691/1716

- Louise; °1670; b prot; abj C 29.9.1685
  - Salomon; °1672; b prot; abj C 29.9.1685
  - Marguerite; °1677; b prot; abj C 29.9.1685
  - Jean; °1678; b prot; abj C 29.9.1685
  - Madeleine; °C 21.1.1679; b prot 23; abj C 29.9.1685
  - François; °1684; b prot; abj C 29.9.1685; +C 24.7.1686
  - Jeanne; °C 14.8.1687
  - Jeanne; °C 31.1.1691
- x 1/ 1706/1712 Claude NIER laboureur Le Coin  
x 2/ C 23.5.1716 Jean BARET fs Esprit x Catherine Girard; hab Monestier d'Ambel

### Non rattachés :

JEANNE x av 1633 Jean VALLENTIN

### BANQUET DE LA CLASSE 68



Le Samedi 20 Août 1988 se sont retrouvés, les conscrits pour fêter leur quarantième anniversaire, lors d'un banquet sympathique chez Gaston à St Firmin.

Afin d'éviter d'éventuels retours tristes, ils avaient faits appel à un car de la commune avec son chauffeur.

Nous avons passé une soirée agréable, ravis de nous retrouver et rendre vous a été pris pour les 45 ans puisque traditionnellement nous nous retrouvons tous les 5 ans.

Martine BLANC

# FAITES SAUTER LES CRÊPES

C'est la Chandeleur et c'est la tradition.  
Servez-les sucrées, ce sont des desserts toujours appréciés, ou salées, elles seront la base de repas légers.  
(Voyez nos idées de menus autour des crêpes).

## Crêpes sucrées

### La pâte classique

(pour une vingtaine de crêpes)

250 g de farine, 3 œufs, 1/2 l de lait, 2 c à soupe d'huile ou de beurre fondu, 60 g de sucre, 1/2 c à café de sel.

Versez la farine en fontaine, cassez les œufs au milieu et incorporez-les à la farine en remuant à la cuillère en bois.

Versez le lait et l'huile peu à peu et délayez progressivement pour avoir une pâte lisse et fluide. Ajoutez le sucre et le sel. Laissez reposer 1 h avant de l'utiliser.

### Les variantes

**CRÊPES PLUS FINES :** remplacez la moitié de lait par la même quantité d'eau.

**CRÊPES PLUS LÉGÈRES :** remplacez 1 verre de lait par un verre de bière.

**CRÊPES PLUS MOELLEUSES :** au moment de faire les crêpes, incorporez à la pâte 1 blanc d'œuf battu en neige.

**CRÊPES PARFUMÉES :** ajoutez à la pâte selon votre goût 1 sachet de sucre vanillé, quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger, un petit verre de rhum, de kirsch ou de liqueur d'orange, un zeste de citron ou d'orange râpé.

### La cuisson

Utilisez de préférence une poêle à revêtement anti-adhésif. L'idéal est de disposer de deux poêles identiques pour ne pas perdre de temps.

Pour graisser la poêle, employez un nouet de chiffon imprégné d'huile, de beurre fondu ou de saindoux. Vous en

frottez simplement la poêle entre chaque crêpe (cela évite d'employer trop de matière grasse). La cuisson doit être menée à feu vif si vous voulez des crêpes moelleuses, à feu doux si vous préférez les crêpes croustillantes. Versez une petite louche de pâte dans la poêle et inclinez celle-ci dans tous les sens pour répartir uniformément la pâte. Quand les bords se soulèvent légèrement, retournez la crêpe à l'aide d'une spatule ou, si vous êtes habile, en la faisant sauter. Faites cuire alors le deuxième côté.

### Les garnitures

• **A L'ANANAS :** sur chaque crêpe, déposez une rondelle d'ananas au sirop et 2 c à café de confiture d'abricots, décorez à volonté de fruits confits hachés (photo de la couverture).

• **A LA CRÈME DE MARRONS :** sur chaque crêpe, étalez une cuiller à soupe de crème de marrons sucrée et vanillée, et une petite cuillerée de crème fraîche. Décorez de cerises confites et de granulés en chocolat.

• **AU FROMAGE BLANC ET AUX RAISINS :** sur chaque crêpe, étalez une grosse cuiller à soupe de fromage blanc légèrement sucré et une petite poignée de raisins secs macérés dans du rhum.

• **A LA CRÈME ET AUX POIRES :** sur chaque crêpe, étalez une mince couche de crème pâtissière additionnée de morceaux de poires pochées au sirop.

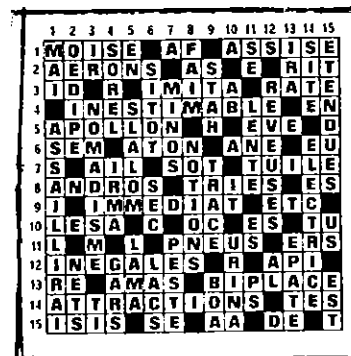
### La présentation

Si vous voulez servir toutes les crêpes en même temps, il vous faudra les tenir au chaud soit empilées entre deux assiettes placées au-dessus d'une casserole d'eau chaude, soit enveloppées dans du papier d'aluminium et placées à four doux.

Après avoir été garnies, les crêpes peuvent être roulées ou repliées en pannequets, saupoudrées de sucre et passées 5 mn à four chaud.

Elles peuvent aussi être flambées au rhum, au calvados ou à la liqueur d'orange, selon la garniture. Pour cela, il faut faire tiédir l'alcool au préalable.

## MOTS CROISÉS



## Tarte au citron

(4-6 personnes)

**PÂTE :** 1 œuf, 60 g de sucre, 250 g de farine, 125 g de beurre. **CRÈME N° 1 :** 1 œuf, 60 g de sucre en poudre, 60 g de poudre d'amandes, le jus de 1 citron. **CRÈME N° 2 :** 3 œufs, 200 g de sucre en poudre, 3 citrons, 2 c à soupe de crème fraîche.

Travaillez l'œuf et le sucre en mélange mousseux. Ajoutez d'un seul coup toute la farine et incorporez-la en formant un sable grossier. Joignez ensuite le beurre en parcelles. Roulez la pâte en boule et laissez reposer 1 h au moins au frais. Étalez-la ensuite au rouleau et foncez-en un moule à tarte de 23 cm de diamètre environ. D'autre part, préparez la première crème : travaillez l'œuf entier avec le sucre, la poudre d'amandes et le jus de citron. Garnissez-en le fond de pâte préparé et faites cuire au four pendant 30 mn environ. Pendant ce temps,

préparez la deuxième crème : battez les 3 œufs entiers avec le sucre et le jus des trois citrons. Ajoutez 1 c à soupe de zeste râpé et faites cuire cette crème sur feu très doux en fouettant énergiquement, elle doit devenir mousseuse. Évitez une trop forte chaleur qui ferait coaguler les œufs. Laissez un peu refroidir, puis joignez la crème fraîche. Versez cette crème sur la tarte. Servez frais.

## Mousse au citron

(4 personnes)

3 œufs, 100 g de sucre, 1 citron, 3 petits-suisse.

Travaillez en mélange mousseux les jaunes d'œufs et le sucre. Ajoutez le jus et le zeste du citron, puis les petits-suisse. Incorporez délicatement les blancs battus en neige en soulevant la crème de bas en haut, goûtez la mousse et ajoutez, si besoin est, un peu de jus de citron ou de sucre. Répartissez dans des coupes individuelles.

## JE VIEILLIS

SEIGNEUR, tu sais mieux que moi que je vieillis,  
et qu'un jour je ferai partie des "vieux".  
Garde-moi de cette fatale habitude  
de croire que je dois dire quelque chose  
à propos de tout et en toutes occasions.  
Débarrasse-moi du désir obsédant  
de mettre en ordre les affaires des autres.  
Rends-moi réfléchi mais non maussade,  
serviable mais non autoritaire.  
Il me paraît dommage de ne pas utiliser  
toute ma vraie réserve de sagesse,  
mais tu sais, Seigneur...  
que je voudrais garder quelques amis.  
Retiens-moi de réciter sans fin des détails,  
donne-moi des ailes pour parvenir au but.  
Scelle mes lèvres sur mes maux et douleurs,  
bien qu'ils augmentent sans cesse  
et qu'il soit de plus en plus doux,  
au fil des ans, de les énumérer.  
Je n'ose pas te demander d'aller  
jusqu'à prendre goût  
au récit des douleurs des autres,  
mais aide-moi à les supporter avec patience.  
Je n'ose pas te réclamer une meilleure mémoire,  
mais donne-moi une humilité grandissante  
et moins d'outrecuidance  
lorsque ma mémoire se heurte à celle des autres.  
Apprends-moi la glorieuse leçon  
qu'il peut arriver de me tromper.  
Garde-moi.  
Je n'ai pas tellement envie de la sainteté :  
certains saints sont si difficiles à vivre !  
Mais une vieille personne amère  
est assurément l'une des inventions suprêmes du diable  
Rends-moi capable de voir ce qu'il y a de bon  
là où on ne s'y attendait pas  
et de reconnaître des talents  
chez des gens où on n'en voyait pas.  
Et donne-moi la grâce pour le leur dire... Amen.

*Texte transmis par M<sup>lle</sup> M. GIRAUD.*

## CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

- MARGAUX fille de Françoise et Pierre LATHUILLE  
petite fille de Suzanne et Emile DOURNON  
arrière petite fille de Mr et Mme Pierre MOUSSIER et  
arrière petite nièce de Mme BAYET et COEUR.
- MUZIYEN fille de TAYBE et Mevlüt TOSUN  
petite fille de Mr et Mme Mustapha TOSUN
- VINCENT fils de Isabelle et Gilles MONIN  
petite fille de Mme Rose REYNIER
- CAROLINE fille de Sylvie et Eric BALME, pharmacien.
- CELINE fille de José et Eliane GONZALES  
petite fille de Suzanne et Léon GONZALES
- ALEXANDRE fils de Christine et Jean Cyril BELIN  
petit fils de Pierre et Yolande CARMINATTI
- NATHALIE fille de Christine et Jean Xavier MONS  
petite fille de Mr et Mme Louis DELOR

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs vœux aux bébés.

## CARNET BLANC

Le 23 Décembre a eu lieu à LES ULIS 13 (Essonne) le mariage de Martine BLANC et Pierre ACHARD.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

## CARNET DE DEUIL

C'est avec peine que nous avons appris le décès de :

- Mr Robert ANDRIEUX époux de Mme Béatrice ANDRIEUX  
fils de Mme Marie ANDRIEUX de la Salette-  
Fallavaux et gendre de Mr et Mme POIRIER
- Mme Marie FRAYSSE à Vendôme Loir et Cher
- Mme Berthe GRISE belle-soeur de Mme Judith CORREARD et tante  
de Mme et Mr Gilbert GUEYDAN

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

---

## BANQUET DE LA STE AGATHE

Le traditionnel banquet de la Ste Agathe aura lieu le Dimanche 5 Février à 20 H, au Restaurant des Touristes. Les dames de Corps et des environs sont cordialement invitées à y participer et priées de se faire inscrire auprès de Mme DEDAELE tél : 76.30.06.14  
Mme JACQUIER tél : 76.30.06.12 ou au restaurant des Touristes avant le Mercredi 1er Février.

---

# LES MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	M	O	I	S	E	A	F	A	S	S	I	S	E	
2	A	E	R	O	N	S	A	S	E	R	I	T		
3	I	D	R	I	M	I	T	A	R	A	T	E		
4	I	N	E	S	T	I	M	A	B	L	E	E	N	
5	A	P	O	L	Z	O	N	R	K	V	E	D		
6	S	E	M	A	T	O	N	A	N	G	E	E		
7	S	A	I	L	S	O	T	T	U	I	L	E		
8	A	N	D	R	O	S	T	R	I	E	S	E	S	
9	I	I	M	M	E	D	I	A	T	E	T	C		
10	L	E	S	A	C	O	C	E	S	T				
11	L	M	L	P	H	E	S	E	R	S				
12	I	N	E	G	A	L	E	S	R	A	P	I		
13	R	E	A	M	A	S	B	I	P	L	A	E		
14	A	T	T	R	A	C	T	I	O	N	S	T	E	S
15	I	S	I	S	S	E	A	A	D	E	T			

## Horizontalement

1. Il voguait sur le Nil dès son plus jeune âge. Début d'affaire. Bonne base.

2. Ventilons. Belle carte. Rigole.  
3. Pensée phonétique. Singea. Manqué.  
4. Sans prix. Dans.  
5. Beau comme un dieu. Dame

de la côte.  
6. Fils de Noé. Brillant égyptien. Bête bête. Roulé.  
7. Parfume ou em peste. Niais. Malchance.  
8. Ile grecque. Choisis. Suit le docteur.  
9. Direct. Coupe la tartine.  
10. Blessa. Vieil accord provençal. Vis. Familier.  
11. Ils sont vraiment gonflés! Lentille.  
12. Sans rival. Pomme.  
13. Note. Tas. Plus spacieux qu'un monoplace.  
14. Elles ne manquent pas d'attraits. Possessif.  
15. Sœur d'Osiris. Personnel. Fleuve de France. Cube.

## Verticalement

1. Joli mois. Tomberai dessus.  
2. Vieux complexé. Propres.  
3. Symbole chimique. Bougeotte. Symbole chimique.  
4. La Dame de Beauté. La Douce au théâtre. Type.  
5. Préposition. Parcours du pivot. Il vous cracherait dessus!  
6. Sans tarder. Maigre. Piège.  
7. N'a pas pris le taureau par les cornes. Quel choléra cette femme!

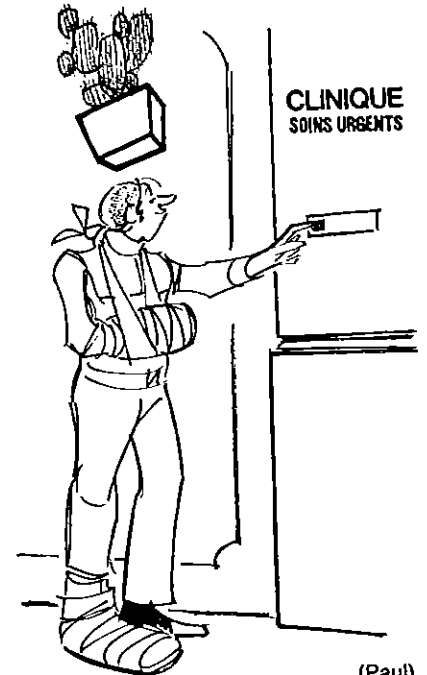
8. Appétit. Idées.  
9. Etoile. Piste. Serpent à plumes.  
10. Pourrait faire mieux! Congé phonétique. Arrosa.  
11. Personnel. Œuf pondu dans les épis. Existes. Allonge un billet.  
12. Distraites. Symbole chimique.  
13. Réussira. Soufflé.  
14. Belle situation. Elle a le choix.  
15. Grands espaces. Vieilles habitudes. Direction.

*Solution en page*  
*Cuisine*



Je vous avais dit de ne pas la laver avec du détergent !

(J. Giraud)



(Paul)